

MINISTERE DES MINES

-----000-----

SECRETARIAT GENERAL

-----000-----

SECRETARIAT PERMANENT ITIE-MALI



Initiative pour la Transparence  
des Industries Extractives  
Mali

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple- Un But –Une Foi

-----000-----

**COMPTE RENDU DE LA TROISIEME SESSION ORDINAIRE  
DU COMITE DE PILOTAGE ITIE-MALI AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

*Bamako, le 22 Août 2024.*

L'An deux mille vingt-quatre et le vingt-deux Août à 9h 30mns, s'est tenue dans la salle de conférence (**Rez-de-chaussée**) du ministère des Mines, la troisième session ordinaire du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali au titre de l'année **2024**.

La session a été présidée par le **Professeur Amadou KEITA, ministre des Mines, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali**.

L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

1. **Revue du plan de travail 2024 et adoption d'un plan de travail prioritaire pour le second semestre 2024 ;**
2. **Echanges sur les perspectives de l'après PGSM ;**
3. **Restitution de la campagne de dissémination du rapport ITIE 2022 à l'intérieur du pays ;**
4. **Divers.**

#### **I. DISCOURS D'OUVERTURE :**

Le ministre des Mines, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali a ouvert les travaux de cette session par un discours au cours duquel il s'est appesanti sur un certain nombre de points :

- La publication des rapports ITIE 2022 et 2023 dans le délai ;
- La validation du Mali à la Norme ITIE par l'ITIE internationale avec un score global de 67 points contre 65,5 points lors de la dernière évaluation. Des mots de remerciements ont été exprimés à l'endroit du Chef de l'Etat, Président de la transition le Colonel Assimi GOITA, du Premier Ministre, Docteur Choguel Kokalla MAIGA, Chef du Gouvernement, des membres du Comité de Pilotage de l'ITIE et à toutes les parties prenantes engagées dans ce processus ;
- La mobilisation de tous les membres du Comité de Pilotage pour la mise en œuvre des mesures correctives avant l'échéance de 1<sup>er</sup> juillet 2026. Ces mesures correctives sont entre autres : **l'amélioration de la divulgation des licences et contrats miniers, la gestion du cadastre minier, l'intégration des données du secteur artisanal dans le périmètre de l'ITIE , le renouvellement et l'inclusivité du collège de la société civile et l'élaboration d'un plan de travail pluriannuel portant sur des priorités stratégiques ;**
- Le renforcement de la communication sur les rapports ITIE afin d'éviter la désinformation ;
- L'engagement des plus hautes autorités du pays à promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur extractif et à accompagner le Comité de Pilotage dans la mise en œuvre des mesures correctives issues de la validation ;
- La remise officielle des rapports ITIE 2022 et 2023 aux institutions du pays et aux membres du Comité de Supervision ;
- L'organisation réussie de la campagne de dissémination du rapport ITIE 2022 à l'intérieur du pays.

## **II. Déroulement des Travaux :**

Les travaux se sont poursuivis par la vérification de la liste de présence ayant permis de constater l'atteinte du quorum et la validation de l'ordre du jour.

Par la suite, le Secrétaire Permanent par intérim a présenté l'état de mise en œuvre des recommandations de la dernière session du Comité de Pilotage, tenue le 06 juin 2024.

Sur les quatre (04) recommandations formulées, deux (02) ont été mises en œuvre à savoir : le dépôt du rapport de certification de la section des comptes de la Cour suprême des déclarations des entités publiques au plus tard le 14 Juin 2024 et le point de la mise en œuvre du plan de travail lors de la prochaine session du Comité de Pilotage. Les deux recommandations relatives à la finalisation du compte rendu du Comité de Supervision et à la réduction des écarts dans les prochains rapports sont en cours d'exécution.

Pour ce qui concerne la recommandation portant sur la réduction des écarts dans les prochains rapports a fait l'objet de débats à l'issue desquels l'organisation d'une rencontre entre les ministères sectoriels et les sociétés minières, précédée d'une note technique sur les crédits de TVA a été préconisée.

### **1- Revue du plan de travail 2024 et adoption d'un plan de travail prioritaire pour le dernier semestre 2024 :**

La revue à mi-parcours du plan de travail 2024 par le Secrétaire Permanent par intérim a permis de dresser un état de mise en œuvre satisfaisant des activités programmées et de se projeter pour le reste du second semestre à travers l'adoption d'un plan de travail prioritaire.

Les activités phares réalisées sont entre autres :

- Tenue régulière des sessions du Comité de Pilotage
- Organisation des rencontres entre le collège de la société civile et les représentants des communautés impactées et/ou affectées par les activités extractives ;
- Tenue d'une session statutaire du Comité de supervision ;
- Recrutement du chargé de communication ;
- Production et publication des rapports ITIE 2022 et 2023 ;
- Production et publication des rapports annuels d'avancement 2022 et 2023 ;
- Dissémination du rapport ITIE 2022 à l'intérieur du pays.

Les activités en cours de réalisation :

- La relecture des textes de création de l'ITIE ;
- La formation des membres du Comité de Pilotage et du Secrétariat Permanent sur la transition énergétique et la lutte contre la corruption dans le secteur extractif ;
- L'acquisition des outils de communication.

L'activité relative à l'audit institutionnel et organisationnel de l'ITIE a été annulée en raison de l'existence de plusieurs outils de diagnostic du cadre réglementaire de l'ITIE.

La revue du plan de travail 2024 a été conclue par l'adoption d'un plan de travail prioritaire pour le reste du semestre et ce, compte tenu de la clôture du Projet de Gouvernance du Secteur des Mines (PGSM). Les activités retenues dans ce plan sont :

- 1- Réviser le Décret N°2019-0006/PM-RM du 10 janvier 2019 et le règlement intérieur du CP;
- 2- Organiser une session du Comité de Supervision ;
- 3- Organiser deux sessions ordinaires et des sessions extraordinaires du Comité de Pilotage au besoin ;
- 4- Organiser des réunions des commissions de travail et inter commissions au besoin ;
- 5- Elaborer le plan triennal 2025-2027 de l'ITIE-Mali y compris les mesures correctives issues de la validation ciblée du Mali ;
- 6- Organiser deux (02) ateliers sur les plans de travail et les RAA avec les parties prenantes non membres du Comité de Pilotage ;
- 7- Elaborer et publier le plan de travail annuel 2025 ;
- 8- Disséminer le rapport ITIE 2022 avec les universitaires et les médias ;
- 9- Disséminer le rapport ITIE 2023 à l'intérieur du pays et à Bamako ;
- 10- Renforcer les capacités des membres du CP sur les enjeux et les implications de la transition énergétique au Mali et sur les techniques de préventions et de lutte contre la corruption dans le secteur minier (CGSP, BVG, OCLEL...);
- 11- Elaborer le tableau de bord de mise en œuvre des recommandations des rapports ITIE et assurer leur suivi ;
- 12- Renforcer les capacités des médias sur la norme ITIE et les rapports ITIE.

### **2- Echanges sur les perspectives de l'après PGSM :**

Le Comité de Pilotage a été informé de la clôture du PGSM survenue officiellement le 30 juin 2024. L'apport du PGSM dans la prise en charge des activités de l'ITIE se mesurait à 60% selon le RAA et sa clôture impactera significativement l'exécution du plan de travail 2024.

Les échanges se sont focalisés sur la prise en charge des activités de ce plan de travail prioritaire avant décembre 2024 et l'exploration des pistes de réflexion sur des sources de financement pérennes de l'ITIE-Mali. La relecture en cours des textes de l'ITIE est un cadre idéal pour des propositions idoines relatives aux sources de financement de l'ITIE. Il a été décidé de soumettre au gouvernement notamment au ministère de l'Economie et des Finances, une requête aux fins de financement du plan de travail prioritaire pour le reste de l'année.

### **3. Restitution de la campagne de dissémination du rapport ITIE 2022 à l'intérieur du pays :**

Une synthèse des rapports de mission de cette campagne de dissémination a été présentée au Comité de Pilotage qui, par la suite l'a examinée en formulant des observations de fond et de forme. Des discussions, on peut retenir :

- la nécessité de saisir l'administrateur indépendant pour confirmer l'existence d'éventuelles erreurs sur le calcul des patentes et y apporter les corrections ;
- la poursuite du perfectionnement des rapports ITIE par la production des notes complémentaires sur les exigences de la norme ITIE non couvertes par lesdits rapports.

Enfin le rapport synthétique de la campagne de dissémination a été validé sous réserve de la prise en compte des observations formulées.

### **III Divers :**

Les points de divers suivants ont été abordés :

#### **Décision de validation du Mali à la norme ITIE :**

Le ministre des Mines, lors de son discours, a informé officiellement les membres du Comité de Pilotage de la décision du Conseil d'Administration de l'ITIE internationale rendue publique le 17 juillet 2024. Le ministre a remercié et félicité toutes les parties prenantes pour leur engagement et a appelé à une conjugaison d'efforts pour une mise en œuvre réussie des mesures correctives avant la prochaine validation en juillet 2026.

- **Relecture des textes ITIE** : le Comité de Pilotage a été informé de la mise en place d'une commission ad hoc de relecture des textes de ITIE-Mali par le Ministre des mines.

Les travaux de la commission se poursuivent et les résultats seront soumis à l'appréciation du Comité de Pilotage avant la validation des différents projets de textes qui en découleront ;

#### **Représentation des collègues aux sessions du Comité de Pilotage :**

Le secrétariat Permanent de l'ITIE a attiré l'attention des membres du Comité de Pilotage sur le non-respect de certaines dispositions du code de conduite du collègue des industries extractives en occurrence l'absence du principal et du suppléant lors des réunions du Comité de Pilotage. Pour rappel, il est prévu une disposition sur la suppléance dans le code de conduite du collègue des industries extractives qui prévoit qu'en cas d'indisponibilité du principal du poste, le suppléant le remplace d'office. **A cet effet, le collègue est appelé à faire participer le suppléant en cas d'absence du principal.**

### **IV. Recommandations :**

A l'issue de cette session, les membres du Comité de Pilotage ont formulé les recommandations suivantes :

- | Produire une note technique sur la problématique liée aux écarts constatés dans les rapports ITIE ;
- ⊥ Adresser une requête au gouvernement aux fins de financement des activités inscrites dans le plan de travail prioritaire pour le second semestre 2024 ;
- ⊥ Elaborer et publier des notes complémentaires sur les exigences de la norme ITIE non couvertes par les rapports ITIE 2022 et 2023 ;
- ⊥ Accélérer les travaux de la commission ad hoc de relecture des textes de ITIE ;
- ⊥ Faire participer les suppléants en cas d'indisponibilité des titulaires au sein des collèges ITIE pour leur participation aux sessions du Comité de Pilotage ;
- | Diligenter la finalisation du compte rendu de la première session ordinaire du Comité de Supervision au titre de l'année 2024.

La réunion a pris fin à 13h15.

**Le Rapporteur**



**Boureima CISSE**  
**Secrétaire Permanent/PI**  
**ITIE-Mali**

**Le Président de séance**



**Pr. Amadou KEITA**  
**Ministre des Mines**  
**Président du Comité de Pilotage ITIE-Mali**